



ACTIVITES AQUATIQUES ILE DE FRANCE

REGLEMENTS ET CALENDRIER SPORTIF

SAISON 2017 - 2018

SOMMAIRE

I-	DISPOSITIONS GENERALES	3
II-	CAHIER DES CHARGES POUR LES ORGANISATIONS DES COMPETITIONS	4
III-	ETAPES POUR ACCEDER AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX UFOLEP	5
	✓ LES JOURNEES DE QUALIFICATIONS	5
	✓ LA FINALE REGIONALE	6
	✓ LES FINALES NATIONALES	8
IV-	LE CHAMPIONNAT REGIONAL ½ FOND	9
V-	LES JOURNEES D'ANIMATION	9
VI-	PROCEDURE POUR LES ENGAGEMENTS EN COMPETITION	10
<u>ANNEXES 2017-2018:</u>		
	1- LE CALENDRIER DE LA SAISON 2017 – 2018	11
	2- LES CONCORDANCES DES ANNEES D'AGES POUR LA NOUVELLE SAISON	12
	3- TARIFS ET REGLEMENTS FEDERAUX SAISON 2017 – 2018	13
	4- COORDONNEES DES CLUBS AFFILIES	14



I- DISPOSITIONS GENERALES

Le règlement ainsi que le calendrier sportif sont validés par la Commission Technique Natation ainsi que par le Comité Directeur UFOLEP de Seine et Marne, instances en charge de l'organisation de l'activité Natation en Ile-de-France. Ils sont applicables par toutes les associations affiliées aux comités départementaux UFOLEP en Ile-de-France.

Nul ne peut officier ou pratiquer en compétition dans un club UFOLEP sans être licencié.

Le règlement des activités aquatiques **UFOLEP** (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) obéit aux règles de la **Fédération Internationale de la Natation Amateur (FINA)**, de la **Ligue Européenne de Natation (LEN)** et de la **Fédération Française de Natation (FFN)**, le tout étant validé par la **Commission Nationale Sportive des Activités Aquatiques (CNSAA)**.

GENERALITES COMMUNES A TOUTES LES COMPETITIONS :

- ✓ Tout compétiteur doit être licencié 8 jours au moins avant la date de la compétition et avoir fourni un certificat médical autorisant la pratique de la natation en compétition.
- ✓ Tous les licenciés doivent se conformer et se soumettre :
 - aux règlements F.I.N.A. - L.E.N. - F.F.N.
 - aux règlements d'hygiène, de sécurité dans les lieux dans lesquels ils seront habilités à pratiquer
- ✓ Le calendrier est établi en début de saison avec les responsables de tous les clubs d'Ile de France.
- ✓ Tous les clubs s'engagent à participer aux compétitions dans lesquelles ils s'inscrivent en début de saison. Un club ne peut pas déclarer forfait sauf cas exceptionnel (intempéries...) sous peine d'encourir une amende.
- ✓ Des droits d'engagements seront dus pour chaque rencontre, la valeur dépendant du type de compétition.
- ✓ Les compétitions sont sous le contrôle exclusif du juge arbitre et du délégué de la compétition, s'il se présente un cas non prévu dans le présent règlement seules ces deux personnes pourront trancher. Leur décision pourra faire jurisprudence par la suite. Le juge arbitre reste le seul et unique responsable du bon déroulement de la compétition.
- ✓ Tous les temps réalisés lors des compétitions de la saison relevant du calendrier fédéral seront comptabilisés et regroupés dans un tableau « Best of » ou « Ranking », il sera utilisé lors des différentes sélections. La table de cotation de la FFN servira à établir le classement des nageurs. Les temps de passage ne seront pas pris en compte dans ce tableau. Il sera diffusé en fin de saison.
- ✓ En cas d'amélioration de record régional, le nageur recevra un diplôme de validation sur papier.
- ✓ Les nageurs de 10 ans et moins ne disputent pas le 100m papillon.

II- CAHIER DES CHARGES POUR LES ORGANISATIONS DES COMPETITIONS

Un calendrier est établi en début de saison afin de programmer les lieux et dates des différentes compétitions de la saison, 2 grands types de manifestations sont organisés :

1- des journées qualificatives

2- des phases finales régionales et le championnat régional ½ fond

Des journées d'animation et des journées E.N.F peuvent être organisées mais à la charge du club organisateur, la CTD pourra venir en soutien à la demande du club.

Le Comité Départemental Ufolep de Seine-et-Marne :

- o Pourra faire des demandes « officielles » aux collectivités pour la mise à disposition des piscines
- o Facturera aux clubs les droits d'engagements aux différentes compétitions (en relation avec la CTD)
- o Pourra prêter du matériel spécifique (barnum, podium, percolateur...)

1- Pour les journées de qualifications :

La Commission Technique :

- o Organisera un « topo » et un « débriefing » à chaque début et fin de compétition
- o Fournira un logiciel de préparation des compétitions
- o Essaiera de proposer des officiels en cas de carence
- o Pourra fournir un kit de banderoles aux clubs organisateurs
- o Compilera l'ensemble des journées et enverra les résultats aux clubs

Le club organisateur :

- o Assurera l'organisation de la compétition (mise en place du bassin avec une sono pour les départs, élaboration du programme, impression des fiches de course)
- o Doit s'assurer que le jury de la compétition sera effectif (10 jours en amont la compétition) *
- o Fournira 1 exemplaire du programme pour le délégué, le juge-arbitre, le starter et pour chaque club participant
- o Tiendra la chambre d'appel
- o Assurera la gestion informatique de la compétition sur place, avec impression des résultats
- o Enverra à l'issue de la journée le PV de la compétition à la CTD (copie au comité départemental 77)
- o Pourra tenir une buvette et une vente de programmes à son profit (facultatif)
- o Offrira les boissons aux officiels (facultatif)

Un délégué (si possible membre de la CTD élargie) sera désigné avant chaque journée ainsi qu'un juge arbitre afin de garantir le bon fonctionnement de la compétition.

2- Pour les phases finales régionales et le championnat régional ½ fond :

La Commission Technique :

- o Organisera un « topo » et un « débriefing » à chaque début et fin de compétition
- o Assurera la préparation informatique de la compétition (élaboration du programme, impression des fiches...) et la gestion des résultats pendant la compétition.
- o Fournira 1 exemplaire du programme pour le délégué, le juge-arbitre, le starter et pour chaque club
- o Assurera la vente de programmes
- o Désignera les personnes pour tenir la chambre d'appel (possibilité sur proposition du club accueillant)
- o Fournira les médailles et coupes et assurera le protocole de remise des récompenses
- o Compilera l'ensemble des journées et enverra les résultats aux clubs (copie au comité départemental 77)

Le club organisateur :

- o Assurera la mise en place de l'équipement et du bassin, avec une sono
- o Prévoira un lieu pour la restauration du midi en cas de compétition sur la journée, en sachant que chaque club assure sa propre restauration.
- o Prévoira un podium (en cas d'absence de podium prévenir la CTD)
- o Assurera un local pour la gestion informatique de la compétition
- o Pourra tenir une buvette à son profit (facultatif)
- o Offrira les boissons aux officiels (facultatif)

III- ETAPES POUR ACCEDER AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX UFOLEP

- 4 Journées qualificatives toutes catégories



FINALES REGIONALES TOUTES CATEGORIES



FINALES NATIONALES

LES JOURNEES QUALIFICATIVES

Ces journées sont au nombre de 4 sur la saison sportive. Toutes les nages peuvent être effectuées une fois lors des 3 premières journées, 3 seulement (au choix des participants) peuvent l'être au cours de la 4^{ème} journée, au titre de rattrapage ou de consolidation de performance (Cf. Calendrier) :

	JOURNEE 1	JOURNEE 2	JOURNEE 3	JOURNEE 4
nage 1	50 br	100 4ng*	100 papillon	Rattrapage toutes les nages 3 nages max par nageur
nage 2	50 dos	50 papillon	50 nl	
nage 3	100 nl *	100 dos	100 brasse	
relais 10 ans et -	4 x 25 nl	4 x 25 brasse	4 x 25 dos	4 x 25 papillon
relais mixte	8 x 50 nl	8 x 50 brasse	8 x 50 dos	8 x 50 papillon

- ✓ Chaque journée est organisée en poules par deux ou trois clubs d'accueil.
- ✓ Lors de ces journées, et dans la mesure du possible, tous les clubs d'Ile de France se rencontreront au moins une fois.
- ✓ Avec l'accord des clubs présents, des nageurs pourront concourir à 2 par ligne d'eau
- ✓ La 4^{ème} journée permet aux nageurs de rattraper 3 nages qu'ils n'auraient pas pu faire lors des 3 premières journées, (améliorer les performances réalisées ou refaire des nages disqualifiés) *.
- ✓ Pour le nageur devant quitter la compétition avant son terme pour des raisons scolaires ou professionnelles, le délégué de la compétition prendra la décision ou non de lui faire nager les épreuves manquantes, hors programme mais durant la même journée, dans la mesure où le départ anticipé du nageur a été signalé par le responsable de son club d'appartenance avant le début de la compétition.
- ✓ Aucune récompense n'est prévue lors de ces journées.
- ✓ Les nageurs de plus de 30 ans pourront être regroupés dans les dernières séries de chaque épreuve, dans la mesure où ils sont en nombre conséquent. Il leur faudra se positionner en début de saison.
- ✓ Une épreuve d'animation ou de promotion de la natation peut être ajoutée en fin de journée au programme établi en début de saison (exemple : 10x100m NL), dans la mesure où cette épreuve aura été validée par la CTD avant l'édition du programme de la compétition.

✓ Particularités des relais :

- Chaque club ne pourra pas aligner plus de 3 relais par catégorie d'âge, afin d'éviter que la compétition ne s'éternise.
- Relais 4x25m 10 ans et moins : mixtes ou non, avec ou sans parité filles-garçons, pour des nageurs et nageuses dans les catégories d'âges inférieures ou égales à 10 ans.
- Relais 8x50m 11 ans et plus : mixtes composés d'un nombre égal de filles et de garçons (4x2) pour des nageurs et nageuses dans les catégories d'âges supérieures ou égales à 11 ans.
- Une seule équipe « officielle » sera soumise au règlement, elle sera clairement identifiée par le club comme équipe 1, le temps du 1^{er} relayeur sera ainsi pris en compte dans le « ranking ».
- Le principe de l'alternance garçon – fille ou fille – garçon sera respecté, au choix du club.
- Les relais seront soumis à la réglementation en vigueur de la FINA-LEN-FFN.(sauf pour l'alternance)
- Seuls les relais mixtes seront classés officiellement.

LA FINALE REGIONALE

La Finale A

- ✓ Cette finale s'organise sur une journée complète plus une demie journée et est destinée à tous les nageurs* et ayant participé à une journée qualificative minimum.
- ✓ Le programme de ces journées s'organise ainsi :

journée entière	
	Matin
1	100 4 nages
2	50 papillon
3	100 brasse
	Après-midi
	50 dos
	100 nl
	8 x 50 spé

1/2 journée	
	Après-midi
1	50 nl
2	100 papillon
3	50 brasse
4	100 dos

- ✓ 8 catégories sont sélectionnées* :

Les 8 ans et – *
Les 9 – 10 ans *
Les 11 – 12 ans
Les 13 – 14 ans

Les 15 – 16 ans
Les 17 – 18 ans
Les 19 ans et plus
Les 30 et plus

- ✓ La sélection pour cette finale A se fera en fonction du ranking établi via le best-of des temps réalisés lors des compétitions inscrites dans le calendrier régional de la saison en cours . Le ranking est établi sur les 9 nages du programme (50m NL – 50m Br – 50m Dos – 50m Pap – 100m NL – 100m Br – 100m Dos – 100m Pap - 100m NL). Seront sélectionnés les 15 premiers* au classement général dans chacune des 8 catégories d'âge ci-dessus ou plus, en fonction du nombre de nageurs restant, décision prise par la CTD*.
- ✓ Il n'y aura pas de réunion générale pour valider la sélection.
- ✓ Chaque nageur sélectionné pourra être engagé sur toutes les épreuves prévues au championnat (5 x 100m et 4 x 50m) dans la mesure où il les aura réalisées durant les journées de qualification ou des Inter-régions.
- ✓ Un relais 8x50m spécialités mixte, 4 filles et 4 garçons, sera organisé en fin de journée. Chaque 50m spécialité (dans l'ordre : Dos, Brasse, Papillon, Crawl) devra être nagé 1 fois par 1 fille et 1 fois par 1 garçon, toutes catégories d'âges confondues. Ne pourront participer à ce relais que les nageurs sélectionnés à la finale régionale A. La composition du relais sera donnée au début de la réunion de

l'après-midi. Le juge arbitre et le délégué de la compétition seront les seuls décisionnaires pour un changement de nageurs après le dépôt des équipes (cas de blessures dans l'après-midi ...).

- ✓ Aucun changement d'engagement ne sera autorisé dès lors que le programme aura été établi, soit 5 jours avant la date de la compétition.
- ✓ En cas de forfait intempestif d'un nageur présent au bord du bassin sans raison valable, le club du nageur sera pénalisé de 1000 points par nage prévue non effectuée quant à son classement triathlon.
- ✓ Un classement des clubs est déterminé pour cette finale :
 - Challenge Olympique : au nombre de médailles d'or, puis d'argent, puis de bronze.
- ✓ Remise de récompenses :
 - Médailles aux 3 premiers de chaque course individuelle (par sexe et catégorie d'âge).
 - Médailles aux 8 nageurs des 3 premiers relais.
 - Coupe aux 3 premiers clubs du challenge olympique (remise lors de la 2^{nde} réunion de cette finale).

LES FINALES NATIONALES UFOLEP (cf règlement complet par la CNSAA)

- ✓ Pour accéder à ce championnat National UFOLEP, il faut avoir impérativement participé à une des 4 journées qualificatives et à la finale régionale dans un 100m et deux 50m de styles différents à celui du 100m.
- ✓ Le programme de ces finales s'organise ainsi :

Possibilité de décaler le 100 4N au dimanche matin en cas de nécessité (configuration de la compétition)

1 ^{ère} Journée	2 ^{ème} journée
50 m dos	Relais 8 x 50 aquaraid
100 m dos	Relais associatifs 6 x 100 nl
100 m papillon	Relais 8 x 50 spécialités
50 m papillon	Relais 8 x 100 4 nages
50 m brasse	Relais 8 x 50 vieux maillots
100 m brasse	Relais associatifs 6 x 100 4 nages
100 m nl	Relais 8 x 100 nl
50 m nl	Relais 10 x 50 nl (20 ans et +)
100 m 4nages	

- ✓ 5 catégories sont sélectionnées :

Les 11 – 12 ans
Les 13 – 14 ans
Les 15 – 16 ans

Les 17 – 20 ans
Les 20 ans et plus

- ✓ Le comité de sélection de la CTD élargie sélectionnera 5 nageurs par sexe et par catégorie d'âge en fonction d'un classement aux points sur (1x100m et 2x50m opposés aux 100m) * réalisés lors de la finale régionale A pour représenter la région Ile de France lors des nationaux de Natation. Seront retenus ceux ayant le plus grand nombre de points FFN cumulés sur ces 3 épreuves, dans la mesure où les 5x100m sont représentés par l'équipe. C'est le Comité de sélection qui statuera. La sélection sera communiquée aux divers clubs dans les meilleurs délais à l'issue de la finale régionale A.
- ✓ Chaque 100m devra être représenté par un nageur de chaque catégorie et de chaque sexe.
- ✓ Le nageur sera engagé sur un 100m et deux 50m de style différent à celui du 100m selon le règlement National (les nages auront dû être réalisées par le nageur lors des finales).
- ✓ Un relais associatif par département pourra faire partie de la délégation, à concurrence de 6 nageurs issus du même club et n'étant licenciés qu'en UFOLEP :
1 nageur et 1 nageuse 11 à 12 ans / 1 nageur et 1 nageuse 13 à 14 ans / 1 nageur et 1 nageuse 15 ans et +
- ✓ Un nageur sélectionné dans l'équipe régionale ne pourra pas faire partie du relais associatif, sa sélection dans l'équipe régionale étant prioritaire.
- ✓ Un système de roulement sera établi pour les clubs souhaitant présenter une équipe relais associatif, une rotation par ordre alphabétique sera tenue par la CTD élargie, si le club ne peut ou ne souhaite pas présenter de relais alors le club suivant sera pressenti.
- ✓ La CTD élargie autorise la mutation de 2 nageurs maximum pour aider à la composition du relais associatif.
- ✓ En cas de forfait d'un nageur moins de 10 jours avant le début du championnat, le club se verra infliger une amende forfaitaire de 50 € (sauf raison grave).
- ✓ La composition des relais régionaux sera annoncée officiellement aux nageurs le dimanche matin. Un nageur ne pourra participer qu'à 1 seul relais régional.
- ✓ Tous les membres de la délégation Ile de France effectueront le transport aller-retour ensemble, via les moyens déterminés par la CTD élargie. Dans le cas exceptionnel d'un nageur devant, pour des raisons scolaires, professionnelles, etc. acceptées préalablement par la CTD élargie, se déplacer indépendamment des autres, son club aura en charge la recherche des moyens de transport et les frais supplémentaires qui en incomberont.

IV- LE CHAMPIONNAT REGIONAL 1/2 FOND

Une compétition de 1/2 fond est organisée en début de saison, sur une journée ou une demi-journée en fonction du nombre de participants (Cf. Calendrier).

- ✓ Le programme de cette journée s'organise ainsi :

journée entière

	Matin	Après-midi
1	400 m nl	200 m brasse
2	4 x 200 4 nages	200 m dos
3		4 x 200 nl

- ✓ Ce championnat est ouvert à tous les nageurs respectant les minimas :

	distances	minimas
1	400 m nl	8 minutes
2	200 m brasse	4 minutes 20
3	200 m dos	4 minutes

En cas de non-respect de ces minimas 30,00€ d'amende par nageurs facturé au club

- ✓ Pour le 400m NL, en fonction du nombre de participants, on pourra être amené à faire nager les plus jeunes à raison de 2 par ligne, départs décalés de 20 secondes.
- ✓ Pas de droit d'engagement pour les relais.
- ✓ **Particularité des relais :**
Afin de faire participer le maximum de clubs, plusieurs compositions seront possibles :
- Uniquement Féminin, toutes catégories
 - Uniquement Masculin, toutes catégories
 - Mixtes sans parité, toutes catégories

Cependant, seuls les relais uniquement Filles et uniquement Garçons peuvent prétendre aux records.

En fonction des engagements, on pourra être amené à récompenser les relais suivant leur composition ou non, c'est-à-dire soit un classement global, soit un classement par sexe.

- ✓ Remise de récompenses :
- Médailles aux 3 premiers de chaque course individuelle (par sexe et catégorie d'âge).
 - Médailles aux participants des 3 premiers relais.

V- LES JOURNEES D'ANIMATION

Ces journées sont proposées par les différents clubs de la région Ile de France. Elles peuvent varier d'une saison sur l'autre. Les dates et les règlements de chacune de ces journées seront publiés en début de saison par les clubs organisateurs.

L'E.N.F :

Passage du sauv'nage (Ufo'Nage) :

Chaque club est autorisé à organiser des passages du sauv'nage dans la mesure où les conditions d'organisation sont respectées.

L'UFO'LIBRE :

En fonction du calendrier, la CTD pourra organiser en fin de saison une rencontre en eau libre dans une base de loisirs. Le règlement sera distribué aux clubs souhaitant y participer.

VI- PROCEDURE POUR LES ENGAGEMENTS EN COMPETITION

- ☞ La CTD élargie fournit à tous les clubs affiliés un outil gratuit de gestion de compétition
- ☞ Les clubs devront envoyer leurs engagements sous un format règlementé (excel) aux clubs organisateurs 7 jours avant la date de la compétition **pour les journées de qualifications**.
- ☞ Les clubs devront envoyer leurs engagements sous un format règlementé au responsable de la CTD élargie ainsi qu'au responsable informatique identifié en début de saison 7 jours avant la date de la compétition **pour la finale et les ½ Fonds**.
- ☞ Pour les phases finales, aucun changement d'engagement ne sera autorisé dès lors que le programme aura été établi, soit 5 jours avant la date de la compétition.
- ☞ Les droits d'engagements seront dus même en cas de forfait. Seul un certificat médical pourra justifier une non facturation ou un remboursement.
- ☞ A l'issue de chaque journée de qualification, le club organisateur enverra le procès-verbal de la compétition au responsable de la CTD élargie ainsi qu'au responsable informatique qui se chargeront de compiler tous les résultats et les transféreront à tous les clubs.

OFFICIELS :

Afin d'assurer au mieux le bon déroulement des compétitions, il est demandé aux clubs de venir avec un quota d'officiels :

- ☞ 1 – 5 nageurs = 1 officiel
- ☞ 6 – 10 nageurs = 2 officiels
- ☞ 10 – 20 nageurs = 3 officiels
- ☞ 21 – 30 nageurs = 4 officiels
- ☞ 31 nageurs et plus = 5 officiels

Ces quotas sont donnés à titre d'information

ANNEXES

SAISON 2016-2017

1- LE CALENDRIER DE LA SAISON 2016 – 2017

EVENEMENT	CAT.	DATE	LIEU	AUTRES CLUBS	OUV.	OBSERVATIONS
Demi - fond	Toutes	19 Novembre 2017	Palaiseau	Brie - Cesson - Egreville	9h00	400 NL - 4 x 200 4N
				Palaiseau - Vernou		200 Dos - 200 Br - 4 x 200 NL
1ère journée de qualification	Toutes	10 Décembre 2017	Palaiseau	Brie - Cesson	14 h 00	50BR - 50DOS - 100NL
				Egreville - Vernou		4x25m NL (Poussins - Avenir) - 8x50 NL Mixte
2ème journée de qualification	Toutes	21 Janvier 2018	Cesson	Palaiseau	14 h 00	1004NG - 50 PAP - 100 DOS
		21 Janvier 2018	Egreville	Brie - Vernou	14 h 00	4x25m Br (Poussins - Avenir) - 8x50 Br Mixte
3ème journée de qualification	Toutes	11 Février 2018	Egreville	Palaiseau	14 h 00	100 PAP - 50 NL - 100 BR
		11 Février 2018	Cesson	Brie - Vernou	14 h 00	4x25m Dos (Poussins - Avenir) - 8x50 Dos Mixte
4ème journée de qualification	Toutes	18 Mars 2018	Cesson	Brie - Cesson	14 h 00	3 nages au choix - 100 4N - 50 NL - 100 Pap - 50 Br -
				Egreville - Vernou		4x25m Pap(Poussins - Avenir) - 8x50 Pap Mixte
		7 Avril 2018	Ozoir	Brie - Cesson - Egreville	14 h00	50 NL - 100 Pap - 50 Br - 100 Dos -
Finale Régionale A	Toutes			Palaiseau - Vernou		
		8 Avril 2018	Ozoir	Brie - Cesson - Egreville	09 h 00	100 4N - 50 Pap - 100 Br - 50 Dos - 100 NL
				Palaiseau - Vernou		8 x 50 spé
Championnats Nationaux	Sélection IDF	2 juin 2018	Gien	Délégation IDF	07 h 30	50 D - 100 D - 100P - 50 P
					13 h 30	50 B - 100 B - 100 NL - 50 NL
		3 juin 2018	Gien		08 h 30	100 4N - 6 x 100 NL Ass - 8 x 50 Spé Reg - Aquaraid
					14 h 30	8 x 100 4N Reg - 6 x 100 4N Ass - 8 x 100 NL Reg

2- CONCORDANCE DES ANNÉES D'ÂGE POUR LA SAISON SPORTIVE 2017 – 2018

Afin qu'il n'y ait pas de confusion dans le respect de la règle :

« l'année de référence est l'année civile qui comprend le début officiel de la saison sportive : pour 2017 – 2018, le 1^{er} septembre 2017 »

Années d'âge	
2009 et après **	8 ans et moins
2008 – 2007 **	9 - 10 ans
2006 – 2005 * **	11 - 12 ans
2004 – 2003 * **	13 - 14 ans
2002 – 2001 * **	15 - 16 ans
2000 – 1999 **	17 - 18 ans
1998 à 1988 **	19 ans à 29 ans
1987 et avant **	30 ans et plus
2000 à 1997 *	17 – 20 ans
1997 et avant *	20 ans et plus
* Catégories sélectionnées aux Nationaux UFOLEP	
** Catégories sélectionnées aux Finales Régionales A	
Par décision du Comité Directeur de juin 2002 (cf. Règlements Administratifs & Sportifs), nous n'utilisons plus les « appellations » Poussins, Benjamins, ... <u>qui sont à proscrire</u> dans tout document. Les CNS (ou départements) doivent indiquer les âges ou années d'âge correspondants dans tous les documents « nationaux » diffusés.	

3-TARIFS ET REGLEMENTS FEDERAUX SAISON 2017 – 2018

AFFILIATION ET LICENCES UFOLEP 2016/2017

- ✓ Affiliation de l'association 2017/2018 (du 01/09/17 au 31/08/2018) **155,00 € ***

TARIFS DE LA LICENCE UFOLEP

- ✓ Enfants (nés en 2007 et après) **14,97 € ***
- ✓ Jeunes (nés de 2001 à 2006) **17,09 € ***
- ✓ Adultes (nés en 2000 et avant)) **32,18 € ***
- ✓ Non pratiquant (Dirigeant / Officiel) **21,63 € ***

*** Ces tarifs affiliation et licences sont ceux du Comité Départemental UFOLEP de Seine et Marne. Les clubs situés hors Seine-et-Marne devront se rapprocher de leurs comités départementaux respectifs pour faire leur demande d'affiliation et leurs demandes de licences pour la saison 2017/2018.**

DROITS D'ENGAGEMENTS AUX COMPETITIONS UFOLEP 2017/2018

- ✓ Droit d'engagement annuel par club **45,00 €**
- ✓ Journée de qualifications **3,00 € par nageur par journée**
- ✓ Finales jeunes, A et B et championnat ½ Fond **1,00 € par nageur par nage**

COÛT DES AMENDES :

- ✓ Forfait d'un club qui engagent des nageurs aux ½ fond hors minima **30,00 €/nageur et par nage**
- ✓ Forfait d'un club à une compétition sauf cas exceptionnel (intempéries...) **100,00 €**
- ✓ Forfait d'un nageur sélectionné aux finales nationales 10 jours avant le départ : **50,00 €**

*** Les droits d'engagement aux compétitions et les amendes éventuelles seront facturés par le Comité Départemental UFOLEP de Seine-et-Marne à l'ensemble des clubs (également ceux hors Seine-et-Marne) qui font participer leurs adhérents licenciés aux compétitions UFOLEP 2017/2018.**

4- COORDONNEES DES CLUBS AFFILIES



Club : **Sporting Club Briard
BRIE COMTE ROBERT**
Président : Denis FRANCOIS
Correspondant : Patricia FRANCOIS
Mail : pf.scb@aol.com
Tél : 06.50.29.07.53.*



Club : **Club des Otaries
CESSON**
Présidente: Marianne MICHAUT
Correspondant : Marianne MICHAUT
Mail : cocv.natation@gmail.com
Tél : 06.41.76.69.24.



Club : **Centre Nautique Canton Lorrezien
EGREVILLE**
Président : Denis GILLOOTS
Correspondant : Claudine PUCCIARELLI
Mail : cncl77@gmail.com
Tél : 01.64.28.34.16.



Club : **Entente Sportive Vernoucelloise
VERNOU LA CELLE SUR SEINE**
Président : Antonio MARTINS
Correspondant : Joël MULLER
Mail : mullerjojo77@gmail.com
Tél : 06.59.08.64.21.



Club : **U.S.P. Natation
PALAISEAU**
Président : Alain THEVENOT
Correspondant : Jean-Frédéric SEBAN
Mail : seban.jean-frederic@orange.fr
Tél : 06.80.16.33.84.